LES ARCHERS DE LA RANCE

BULLETIN D'ADHESION
FICHE D'INSCRIPTION
2026-2027

❑ 1ère licence

❑ Renouvellement
N° de licence _____

PHOTO

06 10 28 41 57 - lesarchersdelarance@gmail.com - https://lesarchersdelarance.fr -

INFORMATIONS ADHERENT

NOM : _____ **NOM DE NAISSANCE :** _____
PRENOM : _____ **NÉ(E) le** ___/___/_____ **à :** _____
ADRESSE : _____

_____

TELEPHONE : _____ **E-MAIL** : _____

Cette adresse sera celle qui sera transmise à la Fédération Française de Tir à l'Arc lors de la création ou du renouvellement de votre licence. Elle sert pour la création de votre espace et vous permettra ainsi de récupérer votre licence, et sera utilisée pour recevoir les informations du club.

❑ **Je reconnais avoir répondu négativement au questionnaire de santé.**

❑ **Dans le cas contraire, je fournis un certificat médical** *(- de 6 mois date prise licence)* **; date du certificat :** _____

En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Celles-ci ne pourront être utilisées que pour les besoins internes de la gestion de l'association. Elles ne pourront en aucun cas être communiquées à des tiers sans votre accord.

J'accepte que les informations ici demandées soient utilisées pour réaliser mon inscription au club et à la FFTA (Fédération Française de Tir à l'Arc)

RÉPONSE OBLIGATOIRE : ❑ OUI - ❑ NON (*Une réponse négative implique la non-inscription à la FFTA)*

DROIT A L'IMAGE : j'autorise la publication des prises de vues *(photos, vidéos…)* sur les supports de communication interne et externe *(site internet, plaquette, presse...)* du club **❑ OUI - ❑ NON**

COTISATION ANNUELLE

Inscription acquittée pour la saison sportive complète - Aucun remboursement ne sera effectué.

La licence comprend l'adhésion à la Fédération Française de Tir à l'Arc, à la Ligue de Bretagne, au Comité Départemental d'Ille-et-Vilaine, au club des archers de la Rance et votre assurance pour la pratique du tir à l'arc au sein de structures fédérales, y compris les lieux de compétitions FFTA (0,28€)

CATEGORIES	TARIFS	COMPLEMENT
Adultes de S1 à S3 : 21 ans à 60 ans et plus, né(e) entre le 01/01/1988 et avant le 01/01/1968	160 €[1]	Location de matériel 50€/an[2]
Poussins U11 : 10 ans et moins, né(e) après le 01/01/2017 Jeunes U13 à U21 : 11 ans à 20 ans, né(e) entre le 01/01/2015 et le 31/12/2009	110 €[1]	Location de matériel 30€/an[2]

Le club accepte les chèques ANCV, PASS'PORT, ainsi que le "Pass jeunes sport/culture" proposé par le CCAS de la Mairie de St Jouan des Guérets pour les jouannais de moins de 18 ans.

Adhésion + complément *(si nécessaire)* : _____ € **Réduction :** _____ €
Total à payer après réduction : _____€

Paiement par :

- Chèque à l'ordre de : les archers de la Rance *(3 chq max remis avec le bulletin)*
  LES ARCHERS DE LA RANCE : Mairie - 4 place de l'église - 35400 SAINT-JOUAN DES GUERETS
- Virement bancaire : en référence merci de noter le Nom et prénom de l'adhérent
  ➢ FR76 1558 9351 0703 2047 3444 061 - BIC : CMBRFR2BARK

La licence sera validée après réception du paiement - Date limite 15/10/2026

J'ai lu et j'accepte le règlement intérieur[3] : ❑ OUI - ❑ NON

Type de licence pour l'année entière : ❑ Compétition - ❑ Loisir

Arme principale *(1 seule case à cocher)* : ❑ Arc classique - ❑ Arc à poulie - ❑ Arc nu - ❑ Arc droit - ❑ Arc de chasse

CADRE RESERVE AU CLUB

Paiement reçu le :
❑ Chq : _____
❑ Chq : _____
❑ Chq : _____

❑ Vrmt : _____

❑ Réduction : _____

_____

HONORABILITE

Information spécifique à l'attention des licenciés entraineurs, bénévoles dirigeants et arbitres :

La licence que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif (entraîneur, moniteur, coach, bénévole ou rémunéré) et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives (membre comité directeur) et/ou d'officiel technique au sens des articles L.212-1 et L 322-1 du code du sport. A ce titre, si je réponds à l'un de ces cas, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la FFTA aux services de l'état afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L.212-9 du code du sport soit effectué.

❑ **J'ai compris et j'accepte ce contrôle**

En cas de refus, vous ne pouvez plus et vous ne devez plus exercer les missions listées ci-dessus.

Fait, à _____, le _____/_____/_____

Signature obligatoire

pour les mineurs, nom et signature du représentant légal

[1] Tarifs famille : -10% à compter de 2 adhérents

[2] Hors palette et protection bras

[3] Le règlement intérieur est consultable sur le site internet du club - https://lesarchersdelarance.fr

PERSONNE A JOINDRE EN CAS DE BESOIN (obligatoire pour les mineurs)

NOM – PRENOM	LIEN DE PARENTÉ	TELEPHONE	ADRESSE MAIL

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), *(Nom et Prénom du parent ou tuteur)* : _____

Agissant en qualité de représentant légal de l'enfant :

NOM : _____ **PRENOM :** _____ **NÉ(E) le** ____/____/_____

L'autorise à participer aux activités du club les archers de la Rance

M'engage à m'assurer de la présence de l'entraîneur *ou d'un adulte* pour le début de chaque entraînement, stage ou compétition avant de laisser mon enfant.

Autorise les responsables du club à prendre toutes les mesures d'urgence concernant mon enfant en cas d'accident. A faire pratiquer toute intervention médicale ou chirurgicale d'urgence rendue nécessaire par l'état de mon enfant.

Autorise mon enfant à quitter seul le lieu d'entraînement *(salle ou extérieur)*, de stage ou de compétition et cela sous ma seule responsabilité* : ❑ OUI - ❑ NON

Autorise mon enfant à être filmé, photographié au sein du club et à la diffusion de tous supports *(site internet, Facebook, Instagram, Presse, etc.)* : ❑ OUI - ❑ NON

Autorise les préleveurs agréés à procéder à des prélèvements nécessitant une technique invasive *(ex: prise de sang)* sur mon enfant en cas de contrôle antidopage, conformément aux articles L. 232-12 et suivants du Code du sport

Fait, à _____, le _____/_____/_____

Mention « lu et approuvé »

Signature obligatoire

La responsabilité du club n'est engagée que pendant la durée du cours. Les périodes pré et post cours sont sous la responsabilité des parents ou de l'accompagnateur désigné par ceux-ci ou du responsable / tuteur légal.

Comment avez-vous connu notre club ? *(plusieurs choix possible)*

❑ Forum des associations - ❑ Séances découverte - ❑ Site internet - ❑ Réseaux sociaux - ❑ Bouche-à-oreille

❑ Autre : _____